

Campagne Trouver mon master

Mention et/ou Parcours à compléter :

Master Etudes européennes et internationales parcours Droit européen de l'action publique

Attendus (à renseigner) :

- Avoir validé, ou être en cours de validation, d'une Licence 3 ou d'un diplôme équivalent, en droit ou science politique.
- Maîtriser les enjeux, concepts et méthodes dans les disciplines suivantes, relevant à la fois du droit public interne et du droit supranational :

Droit public interne :

- Droit constitutionnel, LV1
- Droit administratif, LV2
- Contentieux administratif, LV3
- Droit des libertés publiques, Droits fondamentaux, LV3

Sont valorisées les connaissances subsidiaires dans les matières suivantes :

- *Institutions administratives*
- *Finances publiques*
- *Droit administratif des biens*
- *Droit public économique, Droit de la commande publique*
- *Droit de l'environnement, droit de l'urbanisme*

Droit public international et européen :

- Institutions européennes, LV1
- Droit de l'Union européenne, LV2/LV3
- Introduction au droit international, LV2 ; Droit international, LV3
- Droit européen des droits de l'homme, LV3

Sont valorisées les connaissances subsidiaires dans les matières suivantes :

- *Relations internationales*
- *Relations extérieures de l'Union européenne*
- *Contentieux européens*

- Faire preuve de qualités d'analyse, de conceptualiser, et de transmission, d'une capacité à travailler efficacement, seul ou en groupe. Avoir un bon niveau d'expression, orale comme écrite, et être capable de construire une argumentation convaincante.
- Exprimer un intérêt pour les thématiques de l'international et de l'europpéen, qui a pu se manifester par des périodes de vie à l'étranger (séjours universitaires, stage...) ou par la maîtrise d'une langue étrangère.
- Avoir un attrait pour le droit public et les politiques de l'action publique, qui a pu se manifester par des stages, des expériences professionnelles, des activités associatives ou bénévoles.
- Présenter des motivations et un projet professionnel en lien avec la formation et ses débouchés.

Critères d'examen des candidatures et donc du classement des candidatures (à renseigner) :

- L'excellence du parcours suivi, le diplôme et les mentions obtenus au cours de la licence, ainsi que la cohérence des choix effectués au regard du projet académique et du projet professionnel.
- L'obtention d'un diplôme universitaire, d'un certificat d'étude, ou la poursuite de toute autre formation qualifiante.
- Le mérite académique évalué par les notes obtenues aux Bac et à chaque année universitaire.
- Le niveau dans les disciplines qui constituent les prérequis de la formation.
- Le niveau en langue.
- L'expérience professionnelle incluant les stages, les activités associatives ou bénévoles.
- Les séjours à l'international.
- Les motivations et la cohérence du projet professionnel et son lien avec la formation, ses débouchés et sa dimension européenne.